

Le CSRH : un service sinistré

Il n'y a pas si longtemps un Administrateur avait proclamé devant des représentants des personnels, ébahis, lors d'un Groupe de Travail : « Avec le CSRH, nous allons enfin faire de la vraie RH ! ». On peut penser que les services RH dans les DI avaient apprécié cette remarque !

Projet-phare de la DG, le Centre des Services des Ressources Humaines (CSRH) est actuellement en plein

marasme. Pourquoi ?

Parce qu'en dépit de tous les avertissements lancés par les personnels qui y travaillent et les représentants des personnels, la situation ne cesse de se dégrader. Et parce que la DG ne fait rien pour y remédier.



La pilule passe mal

Le CSRH ne dispose pas d'effectifs en nombre suffisants pour accomplir ses missions (GRH et ne l'oublions pas la paie). Il est actuellement de 110 agents (paris spé compris). Encore insuffisant en termes d'effectifs.

Réponse de la DG : affectation de Paris spé. Pour le DI de Bordeaux on sera même en sureffectif en 2017 !

En 2016, les agents remplissent le registre Santé et Sécurité au Travail (SST) : 60 inscriptions en 2016 dénonçant le mal être quotidien.

Réponse de la DG : rien. Localement, un plan d'action sera proposé lors d'un CHSCT en novembre. Quelles réponses concrètes seront apportées ?

Un mouvement de grève initié par les personnels et soutenu par l'intersyndicale (CFDT-CGT-SOLIDAIRES-UN-SA-USD/FO) a lieu le 29/09 avec envahissement du CTSD par les agents. Ils ont demandé à être entendu lors du CHSCT du 12/10 ; le président du CHSCT pensait pas que c'était le lieu adéquat.

Réponse de la DG : on verra lors du GT du 19/10.

GT CSRH du 19/10 : l'intersyndicale au complet interpelle la DG sur les mesures qu'elle compte prendre.

Réponse de la DG : de belles paroles (« nous prenons en compte »), de vagues promesses (un GT sur le régime indemnitaire début 2017) et un renvoi sur un plan d'action rédigé par le CHSCT 33. Concrètement ? Rien.

Il y a urgence à agir !

Ce qui se passe au CSRH nous concerne directement

Le CSRH est le service référent pour la paie et la GRH en douane. En cas de défaillance, ce sont tous les agents qui en pâtiront. Chacun a un salaire, des primes, une carrière.

Ce service est emblématique de ce qu'est le PSD : de grands centres interrégionaux, nationaux ou ministériels, concentrer les effectifs sans que la formation, le temps et les moyens ne soient donnés aux personnels. Le résultat ?

Le travail est réalisé grâce à la conscience professionnelle des collègues (au détriment de leur équilibre professionnel), la souffrance au travail s'accroît, les conditions de travail se dégradent.

SOLIDAIRES apporte son plein et entier soutien au combat mené par les agents du CSRH de Bordeaux en vue d'obtenir de meilleures conditions de travail et une juste reconnaissance du travail effectué.

Faudra-t-il un retard dans la prochaine paye pour que la DG se réveille ?